

Tarifs infractions

Valables à compter du 1er janvier 2017
(Selon conditions ci-dessous)

INFOSTAR : 09 70 821 800
APPEL NON SURTAXÉ

> Du lundi au vendredi de 7h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 18h30



Vous avez été verbalisé pour un défaut de titre de transport et vous disposez d'un abonnement valable sur le réseau STAR.

Veillez le présenter au service infraction qui déterminera, sous certaines conditions, le montant de la transaction due.

les conditions :

- > Avoir été verbalisé pour un des motifs définis dans la liste des codes NATINF*
- > Présenter un abonnement valable et chargé avant la date et heure du PV
- > Ou présenter un abonnement gratuit valable
- > Ou présenter un PV pour titre non valide (6274) avec commentaire TNVC (Ticket Non Validé en Correspondance)

code NATINF	Libellé Infraction	de 1 à 7 jours			De 8 à 14 Jours			De 15 à 30 Jours			De 31 à 60 jours			Procès-verbal transmis au ministère public
		indemnité forfaitaire	frais de dossier	total	indemnité forfaitaire	frais de dossier	total	indemnité forfaitaire	frais de dossier	total	indemnité forfaitaire	frais de dossier	total	
6262	Pénétration sans titre de transport valable dans une dépendance de service de transport public routier d'accès non libre	0 €	5 €	5 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6263	Voyage sans titre de transport public routier	0 €	5 €	5 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6264	Voyage sans titre de transport public routier : Titre illisible ou déchiré	0 €	0 €	0 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6265	Voyage sans titre de transport public routier : Titre déjà utilisé	0 €	5 €	5 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6267	Voyage sans titre de transport public routier : Titre sans rapport avec la prestation	0 €	5 €	5 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6269	Voyage sans titre de transport public routier : Titre réservé à l'usage d'un tiers	0 €	5 €	5 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6270	Voyage avec un titre de transport public routier non valable ou non complété	0 €	5 €	5 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	34,50 €	38 €	72,50 €	180 €
6273	Voyage avec un titre de transport public routier non valable : titre hors période de validité	0 €	5 €	5 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	34,50 €	38 €	72,50 €	180 €
6274	Voyage avec un titre de transport public routier non valable : titre non valide	0 €	5 €	5 €	0 €	19 €	19 €	0 €	38 €	38 €	34,50 €	38 €	72,50 €	180 €

* Sauf pour le code 6273 concernant une personne possédant un abonnement 2 voyages et ayant été verbalisé pour un 3^e voyage



À défaut de règlement, le procès-verbal est transmis au procureur de la république dans un délai de 2 mois et vous êtes alors redevable d'une amende forfaitaire majorée, recouvrée par le trésor public d'un montant minimum de 180€.

Pendant ce même délai, vous pouvez faire une réclamation écrite motivée adressée à Keolis Rennes - Service Infraction qui la transmettra au procureur de la république. Si elle est rejetée, vous ferez l'objet de poursuites judiciaires.

UN SERVICE DE
RENNES MÉTROPOLE



Tarifs infractions

Valables à compter du 1er janvier 2017

INFOSTAR : 09 70 821 800
APPEL NON SURTAXÉ

> Du lundi au vendredi de 7h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 18h30



code NATINF	Libellé Infraction	Paiement Immédiat			de 1 à 7 jours			de 8 à 60 jours			61 ^e jour Procès-verbal transmis au ministère public
		indemnité forfaitaire	frais de dossier	total	indemnité forfaitaire	frais de dossier	total	indemnité forfaitaire	frais de dossier	total	
6262	Pénétration sans titre de transport valable dans une dépendance de service de transport public routier d'accès non libre	51,50 €	0 €	51,50 €	51,50 €	19 €*	70,50 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6263	Voyage sans titre de transport public routier	51,50 €	0 €	51,50 €	51,50 €	19 €*	70,50 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6264	Voyage sans titre de transport public routier : Titre illisible ou déchiré	51,50 €	0 €	51,50 €	51,50 €	19 €*	70,50 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6265	Voyage sans titre de transport public routier : Titre déjà utilisé	51,50 €	0 €	51,50 €	51,50 €	19 €*	70,50 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6267	Voyage sans titre de transport public routier : Titre sans rapport avec la prestation	51,50 €	0 €	51,50 €	51,50 €	19 €*	70,50 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6269	Voyage sans titre de transport public routier : Titre réservé à l'usage d'un tiers	51,50 €	0 €	51,50 €	51,50 €	19 €*	70,50 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6357	Violation de l'interdiction de fumer dans les véhicules et les dépendances d'un service de transport public routier	51,50 €	0 €	51,50 €	51,50 €	19 €*	70,50 €	51,50 €	38 €	89,50 €	180 €
6270	Voyage avec un titre de transport public routier non valable ou non complété	34,50 €	0 €	34,50 €	34,50 €	19 €*	53,50 €	34,50 €	38 €	72,50 €	180 €
6273	Voyage avec un titre de transport public routier non valable : titre hors période de validité	34,50 €	0 €	34,50 €	34,50 €	19 €*	53,50 €	34,50 €	38 €	72,50 €	180 €
6274	Voyage avec un titre de transport public routier non valable : titre non valide	34,50 €	0 €	34,50 €	34,50 €	19 €*	53,50 €	34,50 €	38 €	72,50 €	180 €
6276	Voyage avec un titre de transport public routier non valable : condition d'admission non respectée	34,50 €	0 €	34,50 €	34,50 €	19 €*	53,50 €	34,50 €	38 €	72,50 €	180 €
6344	Usage injustifié d'un dispositif d'alarme ou d'arrêt d'un véhicule de transport public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6347	Détérioration de matériel, de publicité ou d'inscription du service de transport public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6351	Introduction d'animal dans une voiture de transport public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6356	Usage d'instrument sonore dans un véhicule ou une dépendance du service de transport public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6362	Obstacle à la fermeture ou ouverture irrégulière des portes d'un véhicule de transport public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6367	Entrée ou séjour d'une personne en état d'ivresse dans un véhicule ou une dépendance d'un service de transport public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6369	Refus d'obtempérer aux injonctions d'un agent par un voyageur - Service de Transport Public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6371	Trouble de la tranquillité des voyageurs : Autres infractions - Transport public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6373	Cession à titre gratuit ou onéreux de titre de transport public routier valide	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
6374	Propagande, pétition ou distribution de tracts ou d'objets dans une voiture de transport public routier	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €
4071	Entrée dans une voiture de chemin de fer avec un objet dangereux ou incommode	178 €	0 €	178 €	178 €	19 €*	197 €	178 €	38 €	216 €	375 €

* Pas de frais de dossier pour les contrevenants mineurs



À défaut de règlement, le procès-verbal est transmis au procureur de la république dans un délai de 2 mois et vous êtes alors redevable d'une amende forfaitaire majorée, recouvrée par le trésor public d'un montant minimum de 180€.

Pendant ce même délai, vous pouvez faire une réclamation écrite motivée adressée à Keolis Rennes - Service Infraction qui la transmettra au procureur de la république. Si elle est rejetée, vous ferez l'objet de poursuites judiciaires.

UN SERVICE DE
RENNES MÉTROPOLE